

sera toujours l'asile, le lieu, le rendez-vous de toutes les pensées très-généralement humaines, dégagées d'applications trop spéciales, de détails trop techniques, et, s'il faut tout dire, d'utilités trop immédiates. Elles occuperont toujours un coin dans l'intelligence, une place dans l'intérêt des sociétés civilisées. Elle achèvera toujours, et même elle commencera la culture de l'homme, en qui elle fera fleurir, avant tous les autres éléments, le pur élément humain. On pourra bien, à différentes époques, donner différents motifs à cette étude; on l'expliquera de différentes manières; et dans les meilleurs temps, on ne l'expliquera point; mais toujours cette étude aura son temps et son rang dans la vie; et tel sera son charme, que les hommes mêmes qui auront trouvé ou seront sûrs de trouver ailleurs une gloire solide, envieront ou regretteront, comme la meilleure, celle que donne l'étude des lettres, *humanores literæ!*—Vinet.

## Nouvelles et Faits Divers.

**PARLEMENT.**—Le Parlement est encore prorogé jusqu'au 26 mars prochain, mais il ne paraît pas qu'il doive se réunir même alors. Il est probable qu'il n'y aura pas de session avant le mois de Juin.

**BARREAU DU HAUT-CANADA.**—Nous apprenons par *l'Examinateur* que des avocats et des étudiants en droit de Toronto se proposent d'abandonner leur vocation pour se mettre dans le commerce. "Voilà, dit le même journal, ce que nous appellerions des jeunes gens sensés. Nous pensons qu'il en est plusieurs dans le Bas-Canada, auxquels on devrait dire: "Allez et faites de même."

**COMPOSITION ACTUELLE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE FRANCE.**—L'Assemblée Nationale de France se compose maintenant, nous dit le *Moniteur* (de Paris), de 43 Ex-Ministres du gouvernement, de 22 ambassadeurs ou personnes qui ont représenté la France auprès des cours étrangères, 22 membres de l'Institut, 6 Vice-Amiraux, 34 Généraux, 32 Ex-Pairs de France et 110 Membres de l'ancienne Chambre des Députés. Des 900 membres de l'Assemblée Constituante 300 seulement ont été réélus et font partie de l'Assemblée Législative. Le membre le plus âgé a 82 ans et le plus jeune 28 ans.

**TRAFFIC DES NOIRS.**—La traite, cet infâme commerce d'êtres humains, n'est pas encore abolie, comme on se le persuade volontiers. De 1840 à 1848 inclusivement on a exporté des côtes de l'Afrique environ 524,000 esclaves, malgré les efforts de la France, de l'Angleterre et des Etats-Unis qui entretiennent à grands frais des escadres destinées à empêcher ce trafic. Qu'il est triste de penser que tant de millions d'hommes sont dépouillés de leur liberté, arrachés à leur terre natale, traités avec la plus grande cruauté pendant la traversée de la mer, puis vendus comme un vil bétail pour souffrir et souffrir toujours.—C'est à Cuba et au Brésil qu'on vend ces esclaves.

**EDUCATION DANS LE VERMONT.**—*L'Avenir* nous apprend que 90,000 enfants fréquentent les écoles primaires dans l'Etat de Vermont, tandis que dans le Bas-Canada, dont la population est près de trois fois aussi nombreuse, il n'y en a que 60,000, qui jouissent des bienfaits de l'instruction. C'est un fait aussi triste que significatif, et qu'il importe de noter.

**CULTURE DU THE AU BRÉSIL.**—Il y a plus de trente ans qu'on a introduit la culture de cette plante au Brésil, mais ce n'est que depuis quelques années seulement qu'elle réussit parfaitement. On dit qu'à présent le thé de ce pays est tout aussi bon que celui de la Chine. Comme il y a une grande variété de climats dans l'Amérique du Nord, il est probable qu'on pourrait aussi réussir à le cultiver. Ce serait très-important, vu que dans les Etats-Unis et le Canada s'en consomme environ 10,500,000 livres.

**LA RECOLTE DE LA GLACE.**—Ces mots sonnent étrangement à des oreilles canadiennes, parce que les Canadiens n'ont pas encore appris à connaître et à exploiter toutes les ressources de richesses que leur pays renferme. Avec les facilités que nous possédons pour la production et l'exportation de la glace, Massachusetts, le plus riche, à proportion de son étendue et de sa population, de tous les Etats de l'Union américaine, quoique ces productions naturelles commercialement exploitables se bornent presque à la glace et au granit, serait bien plus riche encore. Là, on regarde un grand froid en hiver comme un "temps favorable à la récolte." Un journal de Lowell, ville à manufactures, placée loin dans l'intérieur, mais que les chemins de fer mettent en communication avec l'océan, dit que les froids récents ont été propices pour l'avancement de la récolte, et que dans quelques endroits on a commencé à la serrer, c'est-à-dire, à remplir les glaciers. Il ajoute qu'une compagnie de quinze messieurs, ayant un capital social de \$20,000, élève sur les bords de l'Etang ou petit lac de Haggott, le long de la ligne du chemin de fer de Lawrence, des bâtiments capables d'en contenir dix mille tonneaux. La glace sera embarquée à Salem pour le sud et partout où il y a un marché.—*Moniteur Canadien.*

**UNE LOI DE LA CAROLINE.**—Par une des lois de la Caroline du Sud dont personne ici qu'on sache n'avait jusqu'à présent signalé la singularité, tout nègre ou personne de couleur fuisant partie de l'équipage d'un navire étranger venant dans les ports de cette province, soit pour y faire le commerce ou pour se mettre à l'abri de la tempête, ou parce qu'il se trouve en détresse, est susceptible d'être arrêté de suite et d'être renfermé dans la prison jusqu'au départ du vaisseau, le capitaine obligé de pourvoir à la subsistance du prisonnier pendant sa détention.

Les personnes arrêtées sont des sujets de puissances étrangères. Cette loi de la Caroline est devenue déjà plus d'une fois l'objet de discussions dans la chambre des communes d'Angleterre, tout récemment même en France dans l'Assemblée nationale. A différentes reprises, elle est devenue l'objet de plaintes d'agents de la Grande-Bretagne auprès du gouvernement fédéral. Il y a quelques mois un sujet britannique, homme de couleur, a dans Charleston, été mis dans la prison de cette ville en vertu de cette loi de la Caroline. Ce fait est devenu l'objet de remarques dans les papiers publics et d'une correspondance entre le cabinet britannique et le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis. (*Extrait du Moniteur Canadien.*)